

Image not found or type unknown



succession suite décès d'un parent

Par **micheel0906**, le **24/02/2020** à **14:04**

Bjour,

Mon père 94 ans est en EPHAD et veut vendre son bien. La succession de ma mère a été faite avec une compétence d'un montant dedue à la communauté. Comment ça se passe.

Merci

Par **Visiteur**, le **24/02/2020** à **14:06**

Bonjour

Je pense que vous évoquez une... récompense...dûe par votre père à la communauté.

Le notaire rétablira les comptes sur la part à recevoir par lui, sur le produit de la vente de la maison .